

**Par arrêté du ministre du développement économique du 29 août 1997.**

Monsieur Najah Drissi, est nommé membre au conseil d'entreprise du commissariat général au développement régional, et ce en remplacement de Monsieur Mohamed Marzouki.

**Par arrêté du ministre du développement économique du 29 août 1997.**

Monsieur Mohamed Faouzi Ben Arab, est nommé membre au conseil d'entreprise de l'office de développement du centre ouest, et ce en remplacement de Monsieur Ridha Bou Argoub.

**Par arrêté du ministre du développement économique du 29 août 1997.**

Monsieur Foued Charfi, est chargé des fonctions de mandataire spécial de l'Etat aux assemblées générales de la Compagnie des Phosphates de Gafsa et du Groupe Chimique Tunisien en remplacement de Monsieur Mohamed El Ouair et ce à compter du 3 avril 1997.

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE**

**NOMINATIONS**

**Par décret n° 97-1788 du 4 septembre 1997.**

Monsieur Youssef Touiti, ingénieur des travaux, est chargé des fonctions de chef d'arrondissement des forêts et la lutte contre la désertification au commissariat régional au développement agricole de Kébili.

En application des dispositions de l'article 20 du décret n° 89-832 du 29 juin 1989, l'intéressé bénéficie des avantages d'un sous-directeur d'administration centrale.

**Par décret n° 97-1789 du 4 septembre 1997.**

Monsieur Abdelkrim El Hechi, ingénieur des travaux, est chargé des fonctions de chef de la cellule territoriale de vulgarisation agricole "Rouhia" au commissariat régional au développement agricole de Siliana.

**Arrêté du ministre de l'agriculture du 29 août 1997, complétant l'arrêté du 10 novembre 1980 fixant le règlement et le programme du concours sur épreuves pour l'accès au grade de médecin vétérinaire spécialiste principal tel qu'il a été complété par l'arrêté du 28 juin 1994.**

Le ministre de l'agriculture,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités publiques locales et des établissements publics à caractère administratif ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée,

Vu le décret n° 78-963 du 7 novembre 1978, fixant le statut du cadre commun des médecins vétérinaires et notamment son article 4,

Vu l'arrêté du 10 novembre 1980, fixant le règlement et le programme du concours sur épreuves pour l'accès au grade de médecin vétérinaire spécialiste principal tel qu'il a été complété par l'arrêté du 28 juin 1994,

Arrête :

Article unique. - Les options suivantes sont ajoutées à l'annexe de l'arrêté du 10 novembre 1980 susvisé :

6 - Pathologie du bétail

- les encéphalopathies spongiformes des ruminants

- les tétanies nutritionnelles des bovins  
- méthodologie d'approche clinique des affections du système nerveux des bovins

- les anémies des ruminants

- immunodépression et pathologie bovine

- les entérites chroniques non parasitaires des bovins sevrés

- déficit énergétique et pathologie du péri-partum chez la vache laitière

- le complexe maladie des muqueuses / diarrhée à virus des bovins (MD/BVD)

- les cétozes des ruminants

- les viscérites à germes anaérobies sporulés chez les ruminants.

7 - Semiologie et pathologie médicale des équides et des carnivores et législation vétérinaire

- les maladies virales respiratoires du cheval en Tunisie

- l'insuffisance respiratoire chronique du cheval

- la pathologie musculaire et contrôle médical du cheval à l'entraînement

- le syndrome abdominal aigu chez le cheval

- la sémiologie des dysrythmies chez les équidés et les carnivores

- les affections induites par les virus de l'immunodéficience féline

- les gastro-entérites chez les carnivores

- vices cachés et vices redhibitoires dans la vente des animaux domestiques en Tunisie - bases juridiques

- les bases juridiques de l'exercice de la profession vétérinaire en Tunisie

- conduites hygiéniques médicales et juridiques à entreprendre devant un cheval qui vient d'entrer dans une collectivité équine.

8 - Alimentation animale

- particularités de l'alimentation minérale chez les ruminants et caractéristiques des carences en Tunisie

- l'alimentation des volailles : principes et applications pratiques

- l'alimentation de la vache laitière - conséquences sur la production et la reproduction

- le rationnement du cheval de course - conséquences sur les performances et la santé

- les applications des biotechnologies en alimentation animale

- ressources fourragères et productions animales en Tunisie

- valorisation des sous-produits agro-industriels et limites de leur utilisation en alimentation animale

- les aliments composés complets : aspects réglementaires, utilisation et intérêts économiques et sanitaires

- les sources alimentaires d'énergie et de protéines chez les monogastriques non herbivores

- les risques toxiques et les facteurs antinutritionnels liés à l'utilisation des matières premières en alimentation animale.

9 - Physiologie - pharmacologie

- lutte de l'homéotherme contre la chaleur

- particularités de la digestion chez le dromadaire

- élaboration de l'urine : mécanisme et facteurs de contrôle

- contrôle de la sécrétion d'insuline

- pharmacologie des anti-inflammatoires non stéroïdiens

- physiologie et pharmacologie du myomètre

- endocrinologie de la gestation chez la femelle domestique

- physiologie du système rénine angiotensine aldostérone
- pharmacologie du tube digestif chez les ruminants
- thérapeutique de l'insuffisance cardiaque.

#### 10 - Amélioration génétique

- apports des nouvelles biotechnologies à la reproduction des bovins
- la fécondation in vitro chez les bovins
- prostaglandines et reproduction des bovins
- gonadolibérines et reproduction des bovins
- maîtrise de l'infécondité dans un troupeau bovin
- le syndrome des vaches infécondes à chaleurs régulières
- la maîtrise du cycle sexuel chez les petits ruminants
- les endométrites chroniques post-puerpérales chez les bovins
- la transplantation embryonnaire chez les bovins
- les programmes de suivi technique et sanitaire de la reproduction.

#### 11 - Biochimie

- exploration fonctionnelle du rein
- biochimie de la lactation
- la protidémie : mesure, variations physiologiques et pathologiques
- sémiologie enzymatique en pratique vétérinaire
- les vitamines hydrosolubles : rôles et applications médicales
- biochimie des lipoprotéines et applications médicales
- biochimie des communications cellulaires
- la glycémie : régulation, mesure et troubles
- biochimie fonctionnelle et médicale des hormones stéroïdes
- contrôle de qualité analytique : modalités et intérêt.

#### 12 - Pathologie de la reproduction

- l'infécondité chez les bovins : étiologie et conduite à tenir
- étiologie et prophylaxie des avortements chez les petits ruminants
- méthodes de diagnostic de la gestation chez la vache
- modifications de convenance du cycle oestral chez les petits ruminants : indications et techniques utilisées
- prostaglandines et reproduction chez les bovins
- étiologie et prophylaxie des mammites de la vache laitière
- étiologie, traitement et prophylaxie des avortements de la jument
- les névroses vitulaires de la vache laitière, diagnostic, traitement et prophylaxie
- les mérites chroniques de la vache : étude clinique, traitement et prophylaxie
- physiologie et pathologie de la reproduction chez la chamelle.

#### 13 - Pathologie aviaire

- techniques de production et pathologie aviaire
- maîtrise du syndrome " chute de ponte " chez les volailles
- maladies infectueuses transmissibles par l'oeuf chez les gallinacées
- les viroses respiratoires chez les volailles : étiologie diagnostic
- le syndrome respiratoire chronique chez les volailles : moyens de lutte
- les diarrhées d'origine parasitaire des volailles : étiologie - moyens de lutte

- les maladies réputées légalement contagieuses chez les volailles en Tunisie : étiologie - moyens de lutte
  - les maladies aviaires éminemment dépressives
  - les déjections des volailles et la pathologie aviaire : prévention de la pollution
  - alimentation et qualité de l'oeuf.
- Tunis, le 29 août 1997.

*Le Ministre de l'Agriculture*

**Mabrouk El Bahri**

*Vu*

*Le Premier Ministre*

**Hamed Karoui**

### **Arrêté du ministre de l'agriculture du 29 août 1997, portant ouverture d'un concours sur épreuves pour l'accès au grade de médecin vétérinaire spécialiste principal.**

Le ministre de l'agriculture,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités publiques locales et des établissements publics à caractère administratif ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée,

Vu le décret n° 78-963 du 7 novembre 1978, fixant le statut du cadre commun des médecins vétérinaires et notamment son article 4,

Vu l'arrêté du 10 novembre 1980, fixant le règlement et le programme du concours sur épreuves pour l'accès au grade de médecin vétérinaire spécialiste principal tel qu'il a été complété par l'arrêté du 28 juin 1994,

Vu l'arrêté du 7 avril 1997, fixant le programme des concours et examens professionnels pour l'année 1997,

Vu l'arrêté du 29 août 1997, complétant l'arrêté du 10 novembre 1980 susvisé,

Arrête :

Article premier. - Est ouvert au ministère de l'agriculture le 17 novembre 1997 et jours suivants un concours sur épreuves pour l'accès au grade de médecin vétérinaire spécialiste principal.

Art. 2. - Le nombre de postes à pourvoir est fixé à un (01).

Art. 3. - La liste d'inscription des candidats sera close le 17 octobre 1997.

Tunis, le 29 août 1997.

*Le Ministre de l'Agriculture*

**Mabrouk El Bahri**

*Vu*

*Le Premier Ministre*

**Hamed Karoui**

### **Arrêté du ministre de l'agriculture du 4 septembre 1997, relatif à la fixation du calendrier d'ouverture des hippodromes de Kassar-Saïd, de Monastir et de Maknassy pendant la saison 1997-1998.**

Le ministre de l'agriculture,

Vu le décret n° 70-177 du 26 mai 1970, portant création et organisation de la Société des Courses tel que modifié par le décret n° 91-753 du 20 mai 1991 et notamment son article 8,

Arrête :

Article premier. - La société des courses est autorisée à réouvrir les hippodromes de Kassar-Saïd, de Monastir et de Maknassy aux dates suivantes :